



# Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°20

Réunion du 22 janvier 2026

Animateur : M. SABANI (CD)

Présent(e)s : Mmes GERALDO (CD) – BANDOUI (CD)  
MM. FERGAN – LE LOUET (CD) – MEUNIER (CD) – BORDET (CD)

Assistant : Mme LE MOEL (ALTERNANTE)  
MM. FOFANA - NJIMAFO (ALTERNANT)

Excusée : Mme LOMON

---

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur la site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)



GUIDE  
DU CLUB

Recherche

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

SEMAINE du 16/01/2026 au 22/01/2026					
Dossier N°302	20/01/2026		3CD	Forfait non avisé D'ISSY LES MLX : <b>Crit U13 Label Poule B du 17/01/2025 - n°54833555</b> LEVALLOIS SC 1 / ISSY FC 2	1er Forfait non avisé de l'équipe U13 Label Poule B D'ISSY LES MLX <b>Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°303	20/01/2026		3CD	Forfait non avisé de Suresnes Js: <b>Crit U10 Poule K du 17/01/2025 - n°54982445</b> NEUILLY O. 3 / SURESNES J.S. 3	1er Forfait non avisé de l'équipe U10 Poule Kde Suresnes Js <b>Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°304	20/01/2026		3CD	Forfait non avisé de MALAKOFF USM 2 : <b>Crit U13 Poule I du 17/01/2025 - n°54957975</b> SCEAUX FC 2 / MALAKOFF USM 2	3ème Forfait non avisé de l'équipe de MALAKOFF USM 2 <b>Amende 100€ (voir Annexe Financière n°2)</b>  engendrant le forfait général Forfait Général de l'équipe de MALAKOFF USM 2 <b>Amende de 200€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°305	19/01/2026		3CD	Forfait avisé de GENNEVILLOISE ES 1 : <b>Crit U12 Poule D du 24/01/2025 - n°54959486</b> RUEIL MALMAISON FC 6 / GENNEVILLOISE ES 1	1er Forfait avisé de l'équipe U12 Poule D de GENNEVILLOISE ES 1
Dossier N°306	15/01/2026	549265	CHAVILLE FC	Forfait avisé de CHAVILLE FC : <b>Plateau Futsal U8/U9 du 17/01/2026</b>	1er Forfait avisé de Chaville Fc au Plateau U8/U9
Dossier N°307	20/01/2026		3CD	Forfait non avisé d'ASSOCIATION CLICHY FUTSAL <b>Plateau Futsal U8/U9 du 17/01/2026</b>	1er Forfait non avisé d'ASSOCIATION CLICHY FUTSAL au Plateau U8/U9 <b>Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°308	20/01/2026	560134	UNION SEVRIENNE DE FUTSAL	Forfait avisé d'UNION SEVRIENNE DE FUTSAL : <b>Plateau Futsal U10/U11 du 25/01/2026</b>	1er Forfait avisé d'UNION SEVRIENNE DE FUTSAL au Plateau U10/U11
Dossier N°309	20/01/2026	564045	ANTONY FOOT EVOLUTION	<b>Nous informe de leur forfait général en U13 Poule F</b>	La 3CD prend note du forfait général de l'équipe 2 en U13 Poule F d'ANTONY FOOT EVOLUTION  <b>Forfait général de l'équipe 2 D'ANTONY FOOT EVOLUTION</b> <b>Amende de 200€ (voir Annexe Financière n°2)</b>

Dossier N°310	22/01/2026	564436	FOOT UNITED	Forfait avisé de FOOT UNITED : ANCIENS D3 du 25/01/2026 - n°53445192 FOOT UNITED 1 / CLICHY S/SEINE U.S. 2	FOOT UNITED 1 : -1 Point (0 but) CLICHY S/SEINE U.S. 2 : 3 points (5 buts)  1er Forfait avisé de l'équipe de FOOT UNITED 1
Dossier N°311	22/01/2026	500051	ACBB	<b>Nous informe de leur forfait général en U13 Poule B</b>	La 3CD prend note du forfait général de l'équipe 3 en U13 Poule B d'ACBB  <b>Forfait général de l'équipe 3 D'ACBB</b> <b>Amende de 200€ (voir Annexe Financière n°2)</b>
Dossier N°312	22/01/2026	542423	JSC NANTERRE	Forfait avisé de JSC NANTERRE 2 : ANCIENS D2 du 25/01/2026 - n°53444889 CLICHY VETERANS FOOT 1 / JSC NANTERRE 2	JSC NANTERRE 2 : -1 Point (0 but) CLICHY VETERANS FOOT 1 : 3 points (5 buts)  2eme Forfait avisé de l'équipe de JSC NANTERRE 2
Dossier N°313	22/01/2026		3CD	U18 D3 du 11/12/2025 - n°53478214 VOLTAIRE CHAT M / GARENNE COLOMBES AF	Suite à une erreur administrative,  <b>La 3CD décide d'annuler l'amende de 50€ mise sur le PV du 18/12/2025 au club de GARENNE COLOMBES AF pour "demande de modification le jeudi précédent la rencontre"</b>
Dossier N°314	22/01/2026	530289	COLOMBES LSO	Nous informe d'un doublon de match le 24/01/2026 à 16h00 sur l'installation Fernand Hemon  <b>SENIORS F/ U18F du 24/01/2026 - n°55060751</b> <b>COLOMBES LSO / MONTROUGE FC 92</b>  <b>U14 D5 du 24/01/2026 - n°53722132</b> <b>COLOMBES LSO / ST CLOUD FC</b>	Suite au refus du club de MONTROUGE FC 92 des demandes FootClubs,  La 3CD décide de reporter la rencontre ci-dessous au <b>SAMEDI 21 FEVRIER</b>  <b>SENIORS F/ U18F du 24/01/2026 - n°55060751</b> <b>COLOMBES LSO / MONTROUGE FC 92</b>

## Rappel extrait demande de modification de match

	Amende
Jusqu'au <u>mercredi soir</u> précédent la rencontre (jour, horaire)	<b>0 €</b>
Le <u>jeudi</u> précédent la rencontre (jour, horaire)	<b>50 €</b>
Le <u>vendredi</u> précédent la rencontre (jour, horaire)	<b>100 €</b>
Absence de réponse à une demande de modification (dans un délai de 48h avant la rencontre)	<b>150 €</b>

### Sanctions financières suite aux demandes Footclubs Week-end du 17 et 18 janvier 2026

Compétition	N° de match	Rencontre	Date de la rencontre	Club demandeur	Date de demande	Date de réponse	Club sanctionné	Amende	Commentaires
Critérium U12	54959512	ST CLOUD FC 1 / PUTEAUX CSM 1	17/01/2026	ST CLOUD FC	15/01/2026	15/01/2026	ST CLOUD FC	50€	DEMANDE LE JEUDI PRECEDENT LA RENCONTRE
COUPE HDS U16	55299298	VILLE D'AVRAY US 1 / ANTONY FOOT EVOLUTION 1	18/01/2026	VILLE D'AVRAY US	15/01/2026	15/01/2026	VILLE D'AVRAY US	50€	DEMANDE LE JEUDI PRECEDENT LA RENCONTRE

### III. FDM/FMI MANQUANTES FOOT EDUCATIF

#### • PREMIÈRE DEMANDE

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Compétition	Poule	Date de match	Numéro match	Equipe recevante	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Equipe visiteuse
Critérium U11	Poule Q	17/01/2026	54985042	6	Boulogne Bil. Ac	3	Neuilly O.
Critérium U10	Poule G	17/01/2026	54982085	23	Levallois Sc	23	Colombienne Foot Es
Critérium U12 Espoir	Poule C	17/01/2026	54833196	23	Rueil Malmaison Fc	21	Gennevilliers Csm

### IV. FICHES PLATEAUX

#### • PREMIÈRE DEMANDE

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

##### Plateau U9

17/01/2026 Colombienne Foot E.s.  
 17/01/2026 Nanterre Ent.s.  
 17/01/2026 Metro Football Antony  
 17/01/2026 Chatillonnais S.c.m.

##### Plateau Futsal U8/U9

17/01/2026 Neuilly Futsal Club 92  
 18/01/2026 Futsal Bagneux Academy

### V. FICHES LICENCES

#### • PREMIÈRE DEMANDE

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

##### Plateau U9 Fiches Licences

17/01/2026 Colombienne Foot E.s.  
 17/01/2026 Rueil Malmaison F.c.  
 17/01/2026 Nanterre Ent.s.  
 17/01/2026 Courbevoie S. F.  
 17/01/2026 Colombes L.s.o.  
 17/01/2026 Metro Football Antony  
 17/01/2026 Bagneux C.o.municipal  
 17/01/2026 Fontenay Aux Roses A.s.  
 17/01/2026 Vanves Stade  
 17/01/2026 Neuilly Olympique

##### Plateau Futsal U8/U9 Fiches Licences

17/01/2026 Neuilly Futsal Club 92  
 17/01/2026 Asnières Futsal 92  
  
 18/01/2026 Futsal Bagneux Academy

# Sous/Commission F.M.I.

Procès-Verbal n°12

Réunion du 22 Janvier 2026

Animatrice : M. G. DELORME

Présent(e)s : M. M. SOUKUP – A. VIAUD – D. TCHENQUELA – L. BROUDIC

Assiste(nt) :

Excusé(e)s :

## I. Rappel des règles F.M.I.

=====

La commission se réunit **tous les mardis** en Visio ou par échange de mails, suivant une journée de championnat ou tour de coupe.

**Les clubs doivent envoyer la feuille d'anomalies en cas de non- fonctionnement de la tablette.**  
La réponse aux demandes d'explications doit parvenir avant le mardi 12h (date préciser sur le PV).

### RAPPEL -- RAPPEL

#### 3 Rappels importants :

- 1) Les préparations de composition d'équipe doivent se faire uniquement sur le site :  
« FMI.FFF.FR -page feuille de match -compo »
- 2) Le dirigeant ou l'éducateur responsable de l'équipe doit cocher sur la tablette la case :  
« Dirigeant responsable » sur la tablette le signe « DR » s'inscrit sur la ligne du dirigeant.

#### 3) RAPPEL IMPORTANT – RAPPEL IMPORTANT

Il est « obligatoire d'avoir au moins un dirigeant licencié présent sur le banc de touche et un dirigeant faisant la touche. A la signature de la feuille de match, si aucun nom ne figure dans la case « dirigeant » vous devez préciser dans la rubrique « observations d'après match » le nom du dirigeant présent sur la rencontre.

## II. Courrier des clubs

Si vous n'avez pas mis à jour votre mot de passe sur « footclub » à la demande de la FFF , nous ne pouvons pas considérer que l'absence de préparation est « un bugg »

**C'est un oubli sanctionnable.**

TRES IMPORTANT, vous devez sur la version « 5.0.11 » de la FMI cocher à la signature d'après match, la case « dirigeant responsable » avant de signer.

**SINON EN JEUNES, LA FEUILLE EST SIGNEE PAR UN MINEUR, C'EST UNE FAUTE AMENDABLE ;**  
Encore trop de clubs l'oublient encore.

### **III. Amende pour signature feuille de match par joueur mineur (absence de cochet la case à la signature)**

La feuille de match signée par un mineur en « jeunes ». est amendable Article 10.2. Cas n° 5 Annexe 13 du R.S.G. du 92

- VILLENEUVE LA GARENNE – Match n° 54959458 – U12 Poule D

### **IV. Amende pour transmission tardive de la F.M.I.**

La feuille de match informatisée doit être transmise au plus tard le dimanche soir avant minuit, article 7 du R.S.G. du 92 – amende 10 € suivant art ; 10.2 cas n° 4 -Annexe 13.

- GARCHES VAUCRESSON – Match n° 54551027 – Seniors D5 Poule B
- A.S. CHEMINOTS OUEST – Match n° 55300044– Coupe Seniors
- NANTERRE E.S. – Match n° 55300042 – Coupe Seniors
- F.C. SAINT CLOUD– match n° 55299293 – Coupe U 16
- U.S. VILLE D'AVRAY– match n° 55299298 – Coupe U 16
- U.S.M. MALAKOFF– match n° 55299951 – Coupe U 14
- BAGNEUX C.O.M.– match n° 55299963 – Coupe U 14
- U S VILLE D'AVRAY– match n° 55300040 – Coupe Seniors
- F C RUEIL– match n° 55300036 – COUPE Seniors

### **V. 1<sup>er</sup> avertissement**

En application de l'annexe 13 du Règlement Sportif Général, avertissement au club fautif et demande d'explication à renvoyer avant le mardi à 12h au district.

#### **Cas n°3 : Absence de préparation des rencontres**

- U.S.A. CLICHY– match n° 55300040 – Coupe Seniors
- RACING CLUB FRANCE– match n° 55300036 – COUPE Seniors
- F.C. RUEIL – match n° 54833196 – U12 ESPOIRS Poule C
- CLICHY FUTSAL – match n° 55056391 – FUTSAL U 15
- LEVALLOIS S.C. – match n° 54982085 – U 10 Poule G

#### **Cas n°3 bis : Utilisation du logiciel 4.0.10 (interdit depuis dec. 2025)**

- A.C. BOULOGNE BILLANCOURT. – match n° 54957311 – U 13 Poule A
- A.C. BOULOGNE BILLANCOURT. – match n° 54957397 – U 13 Poule B
- A.C. BOULOGNE BILLANCOURT. – match n° 54939425 – U 13 F Poule A
- A.C. BOULOGNE BILLANCOURT. – match n° 54985042 – U 11 Poule Q

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de Seine.